

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| Herausgeber: | Alliance nationale de sociétés féminines suisses |
| Band: | 37 (1949) |
| Heft: | 766 |
| Artikel: | Travailleurs sociaux |
| Autor: | S.B. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-266879 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre Mouvement en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE
Spécialité de chocolats suisses
Maison HOFFMANN & KOEBELI
GENÈVE

8, rue du Marché (face Fusterie) 22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière)
TÉL. 4.25.91 TÉL. 2.37.92

LAINES ET BAS DURUZ
CROIX - D'OR, 3
Articles de bébés

Vous trouvez toujours pour toutes les bourses
un beau choix de fleurs coupées, plantes vertes et fleuries, bouquets et couronnes, chez

E. PREISIG Horticulteur-fleuriste
Rue de Villereuse Genève
Téléphone 4.94.68

Même maison :
Rue de Genève 80 - Chêne-Bourg
Téléphone 5.88.40

L'atelier du tricot
9, rue de la Confédération GENÈVE 26, rue de Bourg LAUSANNE

Waterman à cartouche d'encre


PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENÈVE Téléphone 4.10.98

Emissions radiophoniques

La femme et les temps actuels, à 18 h. 30.

Samedi 4 juin : Revue de la quinzaine.
(14 h. 40.)

Mercredi 8 juin : Un métier féminin :
Coffeuse II.

Lundi 13 juin : *Une femme vous parle du métier de coiffeuse.*

Mercredi 15 juin : *Le travail ménager.*

Vendredi 17 juin : Interview (reprise).

Samedi 18 juin : Revue de la quinzaine.
(16 h. 10.)

Fédération des Unions de Femmes

Jamais on n'a autant parlé de suffrage féminin à une assemblée de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud qu'à l'assemblée tenue à Cossonay le 12 mai. Etais-je à cause de la proximité de la votation fédérale sur la loi contre la tuberculose ? Ou à cause des déclarations féministes du préfet Delacuisine, nettement suffragistes de MM. Baudet, syndic et député de Cossonay, Ch. Bettens, député de Cossonay, qui a rappelé comment il a été amené à déposer au Grand Conseil, en 1945, sa motion demandant une participation des femmes aux affaires publiques et pourquoi dès lors sa motion dort. Il y a bien eu récemment une lettre-circulaire adressée aux préfets leur demandant de procéder dans les communes à une consultation : « Votre commune est-elle favorable au suffrage féminin ? ». Question bien mal posée, mais peut-être n'est-ce pas un effet du hasard. M. Bettens a relevé que certaines communes ont fait à cette question des réponses particulièrement déplaisantes. Les municipalités villageoises ne veulent à aucun prix être élues par des femmes (dommage qu'elles n'aient pas autant de répugnance à leur faire payer des impôts !). Mme Fr. Fonjallaz, présidente de la fédération, a ajouté que certaines réunions de l'Association suisse des paysannes qui devaient parler du suffrage féminin ont été nettement sabotées par un observateur envoyé dans ce but par l'Union suisse des Paysans (car l'Union suisse des Paysans n'a pas encore compris que quand les consommatrices voteront, les paysannes aussi voteront...).

Cette assemblée de Cossonay a été très

vivante et très réussie, grâce à l'accueil des femmes agricoles de Cossonay, de Mme Barraud-Clerc (Senarcens), de Mme Baudet (Cossonay), des autorités du bourg. Les affaires administratives ont été complétées par une causerie de Mme J. Paschoud, professeur à Lausanne, sur la charte des parents parfaits ; l'éminente psychologue a fait une enquête auprès de cinquante gymnasiennes de Lausanne et de vingt-quatre Marcellines pour leur demander ce qu'elles pensent de leurs parents. Toutes ont insisté sur la nécessité d'un foyer harmonieux, paisible, de la bonne entente entre parents, d'un amour sans égoïsme, sur le danger des préférences. Plusieurs Marcellines ont demandé la fin des châtiments corporels...

L'après-midi, M. le Dr P. Rochat, président de la Ligue vaudoise contre la tuberculose, a parlé de la loi Bircher et avec beaucoup d'objectivité, a montré en quoi et pourquoi elle lui paraît dangereuse et peu recommandable.

Il ne reste qu'à souhaiter que se constitue prochainement à Cossonay une Union de femmes.

S. B.

Femmes universitaires

La séance d'avril de la section vaudoise des Femmes universitaires tenue, au Lyceum, à Lausanne, sous la présidence de Mme Dr Y. Pidoux, était consacrée à la loi fédérale sur la tuberculose qui a été soumise aux deux électeurs, le 22 mai dernier. Mme Dr J. Gaulis (Lausanne), a présenté la loi nouvelle, insistant sur ses avantages pour le dépistage de la terrible maladie, tout en reconnaissant ses défauts.

Un discussion suivit, introduite par M. le Dr P. Reinbold, ancien professeur à la faculté de médecine, qui critiqua notamment l'appareil bureaucratique qu'entraînera la mise en vigueur de la loi et dont l'importance est hors de proportion avec celle de l'examen radiographique de la population, examen qui d'ailleurs procurera une fausse sécurité.

S. B.

Femmes abstinentes

L'assemblée romande de la Ligue suisse des femmes abstinentes s'est tenue, le 4 mai, au Carillon, à Lausanne, sous la présidence de Mme Kretschmar (Colombier-Neuchâtel) ; 24 sections sur 32 étaient représentées par plus de 60 déléguées.

Après un culte de Mlle Ertel, chapelain à l'Hôpital cantonal, après des vœux de bienvenue de Mlle Delisle, présidente de la section lausannoise, Mme Kretschmar a résumé l'activité de l'association pendant les années 1947 et 1948. La Commission romande, organe exécutif, s'est occupée de la propagande, des publications — elle a édité notamment des cartes postales illustrées en couleurs pour l'Espoir au berceau (enfants jusqu'à sept ans) — organisé une journée d'étude ; le besoin se fait sentir d'avoir de nouveau une agente romande, mais là aussi, le manque d'argent se fait sentir. « La petite lumière », rédigée par Mme Kretschmar, est l'organe de l'association, qui est affiliée à la grande Alliance nationale de sociétés féminines suisses. La présidente, qui caractérise la bonne humeur et un dynamisme juvénile, a engagé toutes les sections à persévérer dans leur travail, entrepris par le biais de tous.

Mme Kretschmar a commenté avec humour les rapports adressés par la majeure partie des sections et insisté sur l'utilité d'agir sur l'enfance, sur l'« Espoir au berceau » pour faire un bon travail de propagande ; elle a relevé diverses initiatives heureuses prises par quelques sections.

Mme Leuba (Quarniens), secrétaire, résuma l'activité du comité central de la Ligue, qui a fait des démarches auprès du Département fédéral de l'économie publique pour développer la vente du raisin de table.

La séance de l'après-midi a été remplie par un exposé de Mme Kull-Oettli, présidente du groupement suisse-allemand des femmes abstinentes, travail lui par Mme Leuba, sur les nouvelles méthodes de travail que doit adopter la femme abstinent dans son travail de propagande et de recrutement, et un exposé de M. J. Balmes, secrétaire du Cartel vaudois d'hygiène sociale et morale, sur le travail antialcoolique.

Mme Chaix (Genève) a été acclamée comme présidente pour les deux ans à venir. S. B.

Foyer maternel

A l'assemblée générale du Foyer maternel — cet asile fondé à Lutry, il y a 34 ans, par Mme Chavannes-Hay, pour recevoir des mères non mariées au moment de leur accouchement — Mme W. Gubrén (Lausanne) a donné des renseignements passionnés sur le travail accompli à Lausanne, depuis 1938, par la commission pour le relèvement moral, équipe de cinq femmes : Mmes J. J. Gaillard, dont le mari s'occupe de la Fraternité de St-Martin, Mégroz, Tschabold, Béguin, Gubrén, auxquelles se joignent souvent Mme Frank Paillard et Mme Bridel-Schnetzler, présidente de l'Association du Sou Josephine Butler, à Lausanne. Cette équipe travaille, en collaboration avec la Commission pour l'internement administratif, au relèvement des prostituées, suit les détenues libérées conditionnellement ou bénéficiant du sursis. C'est une œuvre de foi et d'amour, qui demande beaucoup de patience, d'abnégation, de tact ; il faut aimer fraternellement les prostituées, leur tendre une main amie, leur rendre le courage, l'envie de travailler, les changer de quartier, leur procurer du travail. La commission a enregistré des résultats encourageants ; elle a réussi à conclure des mariages heureux, à rendre à des femmes le goût du travail et le sens de la dignité humaine.

Les prostituées sont convoquées à un thé mensuel ; on va les voir chez elles, au café, on les invite à une belle fête de Noël ; on leur parle du Christ, on prie avec elles. On leur fait confiance, et les résultats sont là qui récompensent de leurs peines celles qui se sont penchées avec compréhension vers leurs sœurs malheureuses.

S. B.

Travailleurs sociaux

Au mois de mai 1948, les Travailleurs sociaux vaudois et genevois avaient le plaisir de recevoir une trentaine d'assistantes sociales d'Orléans et du département du Loiret. L'Association des Assistantes sociales d'Orléans a son tour a invité les Assistantes sociales vaudoises à un voyage d'étude à Orléans et dans la vallée de la Loire. Une douzaine de Vaudoises ont reçu à Orléans l'accueil le plus amical de la part des autorités.

Les voyageuses vaudoises, accompagnées de Mlle Croissandeau, assistante sociale-chef du département de la Loire, et Gauffroy, organisatrice du voyage, ont été reçues, le vendredi 15 avril, dans les salons de l'Hôtel de Ville, par le colonel Gallard, représentant la Municipalité, qui salua les visiteuses et eut des paroles fort aimables pour la Suisse. Mlle S. Carey, présidente de la section vaudoise des Travailleurs sociaux, à Lausanne, remercia de l'accueil reçu à Orléans et dit tout l'intérêt pris par les Vaudoises à la visite des œuvres sociales de la région de la Loire.

Après la visite des châteaux de la Loire, de la ville de Gien, les voyageuses sont rentrées à Lausanne le 19 avril, enchantées de leur voyage et de toutes les œuvres intéressantes qu'elles ont pu visiter, institutions en faveur de la famille, de l'enfance, maisons d'accueil et services sociaux d'usines.

S. B.

Rectification

Au sujet de la journée des œuvres féminines à Bâle, la Centrale féminine de Bâle, vous prie de faire remarquer, que l'idée de cette journée ne provient point de son initiative, comme la plupart des lectures s'en seront rendue compte elles-mêmes.

Il va sans dire, que notre Centre soutient beaucoup d'œuvres de bienfaisance, mais les œuvres spécialement nommées dans le dernier numéro du *Mouvement Féministe*, l'œuvre des gares et les homes de jeunes filles entrent nettement dans le domaine des Amies de la Jeune Fille ou dans celle de l'organisation catholique équivalente.

Naturellement le Centre s'intéresse vivement à l'œuvre des A. J. F., la section de Bâle lui étant affiliée, mais il ne s'occupe du travail que bien indirectement.

Le bénéfice net de la journée des œuvres féminines à Bâle, a été de frs 13.014,35, les chiffres exacts ayant été donnés seulement ces jours-ci.

CANTON DE VAUD

Floriana Institut pédagogique privé Pontaise 15 LAUSANNE
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tel. 2.92.27
● **Formation de gouvernantes-institutrices** pour familles suisses et étrangères
● **Préparation d'assistantes** pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
● Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

Une profession pour nos filles
LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE
Avue de Beaumont 48
Ecole cantonale de puériculture reconnue par l'Alliance suisse des Infirmières d'hygiène maternelle et infantile forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées

Le Portail Blanc
WHITE GATES
English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-Peilz
Tel. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram : "White Gates"

RESTAURANTS - TEA-Room
LE CARILLON
Place Chauderon - LAUSANNE
Ses repas pour toutes les bourses

Art Rustique Suisse
LAUSANNE
HÉLÈNE CUENOUD, anciennement Pl. St-François 12bis s'est installée Avenue du Théâtre 1
Les Dentelles et objets de Gruyère
Les Toiles tissées à la main
Les Poteries et bibelots faits en Suisse
Les Blouses et tabliers bernois
Les Bois sculptés et les pailles tessinoises.

Conseil International des Femmes
Comité Exécutif à Lugano

SAMEDI 18 : Réception de presse (12 h.) ; commissions (14-17 h. et 20 h.) ; thé au Lyceum (17 h. 45).
DIMANCHE 19 : Réception par les autorités locales (11 h. 30), lunch (13 h.) ; commissions (14 h. 30-17 h. 30). Discussion générale (soirée).

LUNDI 20 : Exécutif (10-12 h. 30 et 14 h. 30-17 h. 30) ; dîner (19 h. 30) suivi de soirée musicale au Lyceum.
MARDI 21 : Exécutif (9 h. 30-11 h. et 14 h.-16 h. 45). Films sur l'ONU (11 h. 30) : « La démocratie au Canada » et « La femme suisse au travail ». Excursion à Morcote (17 h. 45), repas à l'italienne à Morcote.

MERCREDI 22 : Exécutif (9 h. 30 à 12 h. 30). Visite d'une fabrique à Massagno (14 h.) ; thé dans différentes villas (16 h.). Réunion publique (20 h.) : Bienvenue par le gouvernement fédéral et cantonal ; « Le féodalisme à travers les âges », conférence par Mme Bastide, prof. de droit à la Sorbonne. JEUDI 23 : Exécutif, réunion de clôture (9 h. 30-12 h. 30) ; commissions ; excursions (organisées par le Conseil suisse) ; Concert par l'orchestre de la radio suisse italienne en l'honneur du CIF. (Différentes excursions d'une journée sont prévues le vendredi 24 pour les personnes ne quittant pas Lugano.)

Carnet de la Quinzaine

Jeudi 9 juin : NEUCHATEL : Restaurant Neuchâtelois, à 20 h. 15. Assemblée générale ordinaire de l'Association pour le suffrage féminin. Débat sur la Maison des Femmes, par Me O. Bellonot.

Vendredi 10 juin : GENÈVE : 22, rue Et-Dumont, à 20 h. 30. Association des Femmes universitaires, conférence de Mme B. Inhaber, « Le développement mental de l'enfant ».

Mercredi 14 et jeudi 15 juin : INTERLAKEN : Kursaal, 14 h. 30. Assemblée générale annuelle de la Société d'utilité publique des femmes suisses.

Lundi 20 juin : GENÈVE : Union des femmes, 22, rue Et-Dumont, à 20 h. 30. Assemblée générale de l'Association genevoise pour le suffrage féminin. Une partie récréative suivra la partie administrative.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENÈVE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^e

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

*adresse ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORTALÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

